

# Compte-rendu de la séance du 07-07-2016

*Habère-Lullin, siège de l'I.L.S.*

Présents : Marc Bron, Christian Favrat, Claude Mégevand, Jacques Mounir, Natalia Bichurina, Odile Lalliard, Christiane Dunoyer.

Marc Bron informe les présents que la Fondation du Patois a répondu favorablement à la demande du CIF d'organiser une séance de travail, mais ce n'était pas possible pour le 7 juillet, ce sera donc pour le mois d'octobre. La date du 7 juillet, fixée lors de la séance du 13 avril, a été retenue et la séance de travail a lieu à Habère-Lullin, dans les locaux de l'ILS, à l'ordre du jour, comme d'après convocation : des questions d'ordre méthodologique pour l'organisation du travail.

Christiane Dunoyer insiste sur la nécessité de fixer la liste des participants et de débattre sur l'articulation des différentes étapes de la réflexion. Il est décidé que tous les membres du CIF recevront une convocation pour la réunion du 10 septembre, ainsi qu'une copie de ce compte-rendu et le lien pour le site du Centre d'Etudes francoprovençales où ils trouveront des informations supplémentaires.

Ensuite, les présents abordent la question de la composition du groupe de travail qui sera composé de trois linguistes, issus de trois pays différents :

- Jean-Baptiste Martin
- Raphaël Maître
- Andrea Rolando

En outre :

- Marc Bron, président du CIF et enseignant de francoprovençal
- Christiane Dunoyer, docteur en anthropologie et spécialiste du francoprovençal
- Claude Mégevand, représentant de l'association « Patrimoine Aurhalpin »
- Alain Favre, représentant de l'ACA

Ainsi que les représentants des différentes régions.

Le Professeur Jean-Baptiste Martin est nommé chef de projet. Il prend aussitôt la parole pour aborder un certain nombre de questions méthodologiques.

Il pose la question aux présents s'ils sont bien tous de l'avis d'aller vers une graphie commune, présentant des formes médianes par rapport aux différentes évolutions, qu'on pourrait nommer « historique » compte tenu de la similitude avec les formes choisies par les auteurs littéraires des différentes régions au fil des siècles. L'idée est de s'inspirer des textes anciens, avant qu'il y ait eu la fragmentation.

Il s'agit d'une graphie qui devra être relativement simple (pas trop poussée vers l'étymologie et avec un système d'accentuation assez simple), qui tendrait à garder toutes les consonnes qui

représentent une réalité géographique (qui se prononcent quelque part) ou historique (qui ont été marquées par quelque auteur). Les marques du pluriel sont aussi importantes, car les graphies de toutes les langues, mêmes les plus phonétiques, indiquent un certain nombre de caractéristiques sur le fonctionnement de la langue elle-même.

Il est important qu'on reste très vigilant par rapport à la réalité de la langue : il ne faut surtout pas qu'on invente une langue qui n'existe nulle part.

Il faudra aussi penser à une liste de néologismes, ce qui pourrait rapprocher les gens des différentes régions, ceux-ci n'existant pas, les usagers trouveraient sur ce terrain un certain nombre d'éléments linguistiques à partager.

Christiane Dunoyer revient sur la question normative. Il sera important d'être très clair sur la notion de convergence d'une graphie de ce type, pour laquelle une adhésion progressive et modulable est prévue et qu'il ne s'agit pas d'imposer comme une norme.

Marc Bron revient sur un autre concept : il serait important de trouver l'équilibre entre les éléments qui caractérisent la graphie de cette langue par rapport aux langues environnantes tout en se rattachant à l'ensemble gallo-roman.

Lors de la réunion du 10 septembre, le CIF expliquera publiquement le travail accompli et les membres présents valideront la liste des participants au groupe de travail.

Jacques Mounir explique que son projet de lancer une réflexion sur la graphie rejoint les positions du CIF : des experts vont se rencontrer à la Fête de Saint-Etienne pour réfléchir sur ces questions. Les présents partagent l'idée qu'il est important de travailler tous ensemble en dessinant une trajectoire commune.